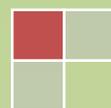


Politique culturelle et patrimoniale

Municipalité de Saint-Philémon

Adoptée le 4 août 2014
Révisée le 16 février 2018



POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE DE SAINT-PHILÉMON

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	3
MOT DU COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE	4
INTRODUCTION	5
PRÉSENTATION DE SAINT-PHILÉMON	5
ÉTAT DE SITUATION	
a. Les enjeux à considérer	7
CADRE DE CONCEPTION DE LA POLITIQUE	8
a. Positionnement général	
b. Principes directeurs de conception	
c. Secteurs d'activité	
AXES D'INTERVENTIONS SELON LES ENJEUX CONSIDÉRÉS	10
CONCLUSION	12
REMERCIEMENTS	13
ANNEXES	
a. Pistes pour le plan d'action	14
b. Définition de la pratique artistique	14
c. État de situation détaillé	15

MOT DU MAIRE

Depuis quelques années, nous avons intensifié les efforts et les investissements pour assurer un développement significatif de Saint-Philémon. Des résultats tangibles et même vérifiables se sont concrétisés au niveau domiciliaire. La qualité de l'environnement récréatif de notre territoire, notamment le secteur du Massif du Sud avec la station de ski et le parc, constitue un attrait qui explique nos orientations.

Par ailleurs, nous avons constaté la nécessité de faire encore plus afin de se démarquer davantage comme municipalité attractive. L'organisation du 125^e anniversaire et le succès obtenu dans le cadre de diverses activités de valorisation de la culture et du patrimoine ont stimulé la volonté de se doter d'une politique culturelle et patrimoniale. De plus, l'initiative réussie de transformation d'un immeuble patrimonial en une Maison musée au cœur du village et l'installation chez nous d'un artiste de renommée internationale ont simplement renforcé cette volonté. Cela sans compter que Saint-Philémon peut compter sur de nombreux artistes et artisans qui, trop souvent, doivent produire sans pouvoir se diffuser, mais n'en ont pas moins des talents exceptionnels.

L'objectif recherché est donc de compléter notre développement économique par un développement social tout aussi important pour la revitalisation de notre communauté. Le groupe de travail mis en œuvre à cette fin a bien saisi le mandat qui lui a été confié et la politique proposée après consultation de la population et adoptée par le conseil municipal permettra sans nul doute de favoriser une meilleure cohésion sociale entre les jeunes et les moins jeunes, ainsi qu'un plus fort sentiment d'appartenance et de fierté de tous, en complémentarité avec nos activités multiples de plein air.

La politique culturelle et patrimoniale de Saint-Philémon est une première au sein des municipalités de Bellechasse, et c'est avec confiance et fierté que nous invitons les Philémontois à se prévaloir de cette opportunité exceptionnelle en s'impliquant ou en participant aux actions et projets qui seront proposés dans la foulée de la mise en œuvre de cette politique. Nous sommes également confiants que les activités organisées susciteront un grand intérêt de participation au plan local, régional et même provincial.

Daniel Pouliot
Maire

MOT DU COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Il est possible qu'un certain nombre de lecteurs soient surpris de la volonté de la municipalité de Saint-Philémon de se doter d'une politique culturelle et patrimoniale. En effet, Saint-Philémon est à proximité de grands centres urbains qui offrent spectacles ou événements de toutes sortes et le transport moderne permet une grande flexibilité de participation à ces attraits. La lutte contre la dévitalisation de la municipalité est un défi considérable qui pourrait en décourager plus d'un.

Ces constats pourraient justifier un certain laisser-aller face à un tel contexte. Pourtant, et au contraire, ces mêmes constats constituent une forte motivation à intervenir pour favoriser le développement social et économique de notre belle municipalité. C'est pourquoi l'élaboration d'une politique culturelle et patrimoniale est un besoin majeur et une autre façon de se démarquer pour être plus attractif.

C'est ce qui a stimulé le groupe de travail créé pour proposer une telle politique novatrice au sein de notre région. Nombre d'heures ont été consacrées à s'imprégner d'une perception réaliste de la situation actuelle, d'en dégager les forces et les faiblesses, tout en mettant en lumière les opportunités et menaces; il importait également de s'assurer d'une compréhension commune des secteurs d'activités cibles, des principes qui devaient guider notre vision, pour enfin saisir les enjeux et proposer des orientations.

La consultation publique, réalisée à la suite des nombreuses discussions animées du groupe de travail, a permis de conforter le contenu de la politique tout en permettant aux citoyens de faire des suggestions concrètes sur des projets ou actions à considérer dans le plan d'action de mise en place de la politique.

C'est donc avec fierté et un sentiment d'un devoir bien accompli que le groupe de travail soumet les éléments de la politique culturelle et patrimoniale de Saint-Philémon. Nous exprimons le souhait réaliste que les orientations proposées puissent stimuler la réalisation de projets qui mobiliseront tous les groupes d'âge, notamment les jeunes, qu'ils soient artistes, artisans, amateurs du patrimoine, ou qu'ils soient résidents natifs, nouveaux arrivants, villégiateurs ou touristes.

Sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué au document.

- *Le groupe de travail sur la Politique culturelle et patrimoniale de Saint-Philémon*

INTRODUCTION

La mise en valeur des activités artistiques et du patrimoine est dans notre société une orientation privilégiée par nombre d'instances politiques, économiques et sociales. La valorisation des artistes et la protection du patrimoine exercent un fort impact économique, car les œuvres artistiques et les immeubles patrimoniaux constituent une condition fondamentale d'une industrie touristique dynamique. Ainsi, l'élaboration d'une politique culturelle permet à la municipalité de se doter d'un outil supplémentaire afin de développer et dynamiser son milieu.

PRÉSENTATION DE SAINT-PHILÉMON

Historique

L'année 1862 voit arriver les premiers défricheurs en sol philémontois. Michel Letellier, à qui Villebond Gagné avait vendu une terre pour qu'il puisse la défricher et s'y établir avec sa famille, est le tout premier d'entre eux.

Vers 1876, une première chapelle est érigée dans le canton Mailloux. Le curé Delagrave, de Saint-Paul, et le curé Onésime Brousseau, de Saint-Damien, se relayent dans la nouvelle mission pour y apporter le ministère de l'Église. Quelques semaines avant la nomination du curé Langlois, le cardinal Taschereau nomme la nouvelle paroisse.

Le 4 novembre 1886, le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau nommait l'abbé Louis-Alfred Langlois 1er curé de la nouvelle paroisse de Saint-Philémon. Cette nomination venait pour ainsi dire couronner plusieurs années d'efforts de la part des colons.

L'archevêque de Québec choisit le nom de Saint-Philémon parce qu'elle est voisine de celle dédiée à Saint-Paul. Il s'agit là d'une belle façon de rappeler le lien qui existait entre Paul et son disciple Philémon.

Saint-Philémon venait de naître!

Géographie et localisation

La municipalité de Saint-Philémon est située dans les monts Notre-Dame, qui font partie de la chaîne des Appalaches, à l'intersection des routes 216 et 281. Elle est à 12 kilomètres au sud-est d'Armagh et voisine de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland et occupe l'extrémité est du territoire de la MRC de Bellechasse. Elle est à l'ouest de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy, dans la MRC de Montmagny et au nord de la municipalité de Saint-Magloire, dans la MRC des Etchemins.

Attraits particuliers

Les routes 281 et 216 menant à la paroisse de Saint-Philémon passent par de longues côtes dont les sommets offrent de magnifiques panoramas. La rivière du Pin, au centre du territoire, constitue un lieu de villégiature extraordinaire pour le plein air et la pratique de la pêche et de la chasse. Un camping, situé le long de cette même rivière, est très fréquenté, notamment lors du populaire Festival de la truite en juillet de chaque année.

Les Philémontoises et les Philémontois misent sur leurs ressources naturelles pour développer leur milieu. La Station Touristique Massif du Sud et le Parc régional du Massif du Sud permettent aux sportifs et aux amateurs de grande nature de venir goûter au grand air des montagnes: sentiers pédestres et sentiers d'interprétation, équitation, observation d'oiseaux, mycologie, ski alpin et ski de fond. Beaucoup d'efforts sont investis régionalement dans le développement économique de ce territoire.

Profil socio-économique

Certains des 759 habitants tirent leur subsistance du milieu : le Parc régional du Massif du Sud et la Station Touristique Massif du Sud, qui sont deux des principaux employeurs de la municipalité, une école, une bibliothèque, un festival annuel, un musée, un restaurant, une quincaillerie, une ébénisterie, un dépanneur avec station-service, un bureau de poste, deux garagistes, un magasin de camping/sport, un bar, un camping, des organismes dynamiques dont un Cercle de Fermières, une scierie, etc. Saint-Philémon est un milieu accueillant, a une politique familiale très avantageuse pour les nouveaux résidents et des attraits touristiques des plus intéressants!

Saint-Philémon est l'endroit rêvé pour l'amateur de plein air et de randonnée en montagne. Le milieu naturel constitue l'élément clé de l'économie locale et la communauté philémontoise est consciente de la richesse du territoire qu'elle habite et en est fière. Des villégiateurs choisissent de devenir des résidents permanents, selon une tendance observée depuis quelques années.

La proximité des grands centres urbains, qui ont une offre culturelle importante, dessert une partie des citoyens intéressés par la culture. Cependant, le fort sentiment d'appartenance et les richesses du milieu constituent un terreau fertile au développement d'activités communautaires et culturelles à Saint-Philémon.

ÉTAT DE SITUATION

Depuis une soixantaine d'années, Saint-Philémon a vu sa population décroître, entraînant avec elle une partie de sa vitalité. Cependant, la communauté demeure fort active en organisant différents évènements, dont le Festival de la truite. Le secteur agroforestier reste actif et le pôle du Massif du Sud apporte également son lot d'activité économique sur quatre saisons.

Le village présente un patrimoine bâti intéressant et une maison-musée qui relate la vie d'autrefois grâce à son mobilier d'époque et à une multitude d'objets anciens. La communauté comporte également son lot d'artistes et artisans qui pourraient sans aucun doute être connus davantage et dont les activités potentielles pourraient connaître une meilleure mise en valeur avec des lieux de diffusion ouverts et dédiés à la culture. Il est vrai que l'encadrement nécessaire à la mise en valeur des talents locaux n'est pas suffisamment structuré; par contre, des bénévoles engagés se penchent activement sur les moyens à prendre pour réaliser cet objectif et ainsi encourager le développement des talents existants et futurs.

L'opportunité que présente la Contrée en montagnes, ce regroupement de quatre municipalités du sud de Bellechasse, et les projets de développement domiciliaire, apporteront eux aussi des citoyens et des visiteurs intéressés à participer à la vie culturelle philémontoise et assureront ainsi un potentiel d'attractivité à la communauté.

Les enjeux à considérer

- ❖ La mise en valeur des talents culturels et des actifs patrimoniaux;
- ❖ La vitalité culturelle et patrimoniale du village sans compromettre les projets domiciliaires hors zone urbaine;
- ❖ La participation aux activités culturelles de façon conviviale et interactive entre les résidents natifs, les nouveaux arrivants et les villégiateurs;
- ❖ L'implication dynamique de bénévoles et d'une relève à long terme;
- ❖ Le développement concret et continu de projets culturels et patrimoniaux.

CADRE DE CONCEPTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE

Positionnement général

L'accomplissement et la pleine réalisation de l'être humain sont atteints lorsque la culture fait partie inhérente des préoccupations quotidiennes d'une collectivité. Ainsi, la culture devient le ciment, le lien fondamental qui crée la cohésion sociale nécessaire à son développement. Convaincu de cet état de fait, Saint-Philémon entend soutenir les interventions et intervenants culturels sur son territoire en se dotant d'une politique culturelle et patrimoniale.

Principes directeurs de conception

- ❖ Les arts et la culture sont des valeurs intrinsèques qui contribuent à l'accomplissement de la personne et à l'évolution de son âme;
- ❖ Le patrimoine ainsi que la vie artistique et culturelle contribuent à l'expression du caractère identitaire, favorisent le sentiment d'appartenance et développent la fierté des citoyens du territoire;
- ❖ Les arts et la culture contribuent à l'amélioration de la qualité de vie pour nos jeunes et nos citoyens, ce qui assure leur rétention tout en ayant une incidence sur l'implantation de nouvelles entreprises;
- ❖ L'accessibilité aux arts et à la culture constitue un outil de démocratisation qui favorise la pensée critique, la créativité et l'innovation;
- ❖ Le soutien apporté à la culture et au patrimoine s'avère un investissement social et économique;
- ❖ S'assurer que les projets rejoignent le plus grand nombre de citoyens de tous âges, en éveillant leur curiosité, en alimentant leur connaissance et en générant l'appréciation de nos richesses culturelles;
- ❖ Susciter une meilleure participation des citoyens à la vie culturelle et artistique de leur milieu en utilisant et en mettant à profit les infrastructures existantes;
- ❖ Consolider les acquis pour affirmer et renforcer l'identité culturelle.

Les orientations définies dans notre politique guideront vers un développement cohérent, et ce, en fonction des ressources disponibles.

Secteurs d'activité

Artisanat

L'artisanat sert à transmettre des connaissances et un savoir-faire de génération en génération. Les artisanes et artisans comprennent depuis longtemps tout l'enrichissement que l'on peut tirer de la pratique artisanale. Nous reconnaissons cette pratique dans notre communauté et son importance à la transmission de ce savoir qui en fait une fierté citoyenne.

Arts de la scène

Cette catégorie regroupe les secteurs du théâtre, de la musique, de la danse et des variétés. Par exemple, la musique traditionnelle prend une part importante dans quelques familles de Saint-Philémon. Ces créneaux méritent d'être exploités.

Arts visuels

Ce sont les activités reliées aux domaines de la peinture, de la sculpture, de l'estampe, du dessin, de l'illustration, des arts textiles, de la photographie, des arts multimédias, de l'installation, de la bande dessinée ou de toute autre forme d'expression de même nature. Bien que les arts visuels soient souvent axés sur une pratique individuelle, les artistes de ce secteur peuvent créer des événements ou participer à des initiatives culturelles permettant de partager leur démarche et leur recherche. On reconnaît, entre autres, que les arts visuels traduisent une perception de notre société.

Lettres

Le domaine des lettres comprend l'apprentissage, la création et la traduction d'œuvres littéraires relevant de l'imaginaire ou ayant une finalité esthétique et nécessitant des actions de recherche, d'information, de création, d'écriture, d'édition et de lecture : le roman, le conte, la nouvelle, l'œuvre dramatique, la poésie, l'essai et toute œuvre écrite de même nature. On regroupe également à ce secteur le monde de l'édition et les bibliothèques.

Métiers d'art

Cette discipline est propice à la production en série, bien qu'elle n'exclue pas l'œuvre unique. Les métiers d'art s'inscrivent plus facilement dans la trame économique. Qu'ils soient ébénistes, forgerons ou autre, les gens des métiers d'art contribuent sans conteste à l'excellence et à la qualité du terroir philémontois.

Patrimoine

Le patrimoine est constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective, et transmis de génération en génération. Le patrimoine se présente sous l'angle des grandes catégories : bâti (maisons, églises, etc.), naturel (paysages) et immatériel (traditions, contes, chansons, arts textiles, etc.). Nous retrouvons encore à Saint-Philémon de belles maisons, des lieux où la nature a conservé ses droits et des traditions transmises de génération en génération. Nous reconnaissons que le patrimoine sous toutes ses

formes participe à la diversité et à la qualité visuelle de notre environnement tout en lui conférant un caractère distinctif.

Axes d'intervention selon les enjeux considérés

Les ressources artistiques, culturelles, historiques et patrimoniales facilitent l'enrichissement de notre identité culturelle philémontoise. Notre territoire déborde d'activités, de produits et services, d'artisans, d'entreprises et d'organismes de qualité.

Intervenir dans une dynamique artistique stimule l'essence même de notre identité. Nos préoccupations et nos émotions font le lien entre notre perception de l'avenir et du passé; l'histoire et le patrimoine constituent le miroir d'une mémoire. Riches et multiples, ils sont souvent méconnus, tant sur le plan de leur valeur que de leur ampleur. Il devient donc important de valoriser la diversité et la spécificité de notre communauté.

Affirmer l'identité culturelle et patrimoniale philémontoise

- ❖ Renforcer la fierté des citoyens à préserver ou rénover leurs propriétés, notamment celles ayant un intérêt patrimonial ou des particularités architecturales encore présentes;
- ❖ Identifier les personnes intéressées au développement culturel et patrimonial en portant une attention spéciale à relever des personnes dans tous les groupes d'âge;
- ❖ Stimuler le bénévolat dans tous les groupes d'âge par des encouragements axés sur des relations interpersonnelles;
- ❖ Sensibiliser les citoyens aux richesses naturelles et patrimoniales et à l'importance de leur préservation.

Faciliter l'accessibilité à la culture

- ❖ Inciter les citoyens intéressés à organiser des activités culturelles;
- ❖ Faire en sorte que les activités culturelles organisées à Saint-Philémon encouragent une grande participation;
- ❖ Augmenter le nombre et la diversité des ateliers d'initiation et favoriser la tenue d'activités artistiques et culturelles;
- ❖ Favoriser l'implication des jeunes dans diverses activités destinées à cette clientèle;

- ❖ Faire connaître les caractéristiques et les coordonnées des attraits patrimoniaux de Saint-Philémon;
- ❖ Organiser et mettre en place un centre de diffusion permettant de mieux faire connaître les artistes et créateurs de Saint-Philémon, tout en assurant la diffusion de leurs créations.

Soutenir les créateurs et les projets artistiques et culturels locaux

- ❖ Contribuer à l'essor économique de la municipalité par l'attribution d'un certain soutien financier pour des projets de développement culturel ou de valorisation du patrimoine;
- ❖ Structurer les lieux et les rendre disponibles, tout comme les équipements de diffusion et de production nécessaires;
- ❖ Encourager et stimuler les partenariats et le réseautage entre organismes et artistes.

CONCLUSION

La participation des Philémontois et des Philémontoises à la mise en œuvre de cette politique est une condition essentielle à son succès. La municipalité s'assurera d'un suivi afin que les objectifs poursuivis par la politique puissent se réaliser. La formation d'un comité responsable de préciser les moyens d'actions et de les mettre en œuvre constituera un outil essentiel pour donner des suites concrètes à la politique culturelle et en assurer sa continuité.

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes ont été rencontrées et plusieurs documents ont été consultés afin d'élaborer la politique culturelle de Saint-Philémon. La municipalité tient à remercier les citoyens, artistes et responsables d'organismes qui ont contribué à la réflexion. De plus, nous offrons des remerciements particuliers aux membres du comité d'élaboration de la politique culturelle, soit :

René Godbout, représentant du conseil municipal (v1, 2014) **Marcelle B. Simard**, travailleuse culturelle (v1, 2014)

Andrée Laliberté, présidente du Cercle de Fermières Saint-Philémon (v1, 2014) **Marie-Paule Therrien**, représentante des artisans de Saint-Philémon (v1, 2014 et v2, 2018)

Georges-Octave Roy, président du comité de développement de Saint-Philémon (v1, 2015) **Gilles Lapointe**, agent de développement local (v1, 2014 et v2, 2017)

Gabriel Simard, artiste libre (v1, 2014) **Claude Lepage**, agent culturel MRC de Bellechasse (v1, 2014)

Gaétan Dugal, président du comité culturel et patrimonial (v2, 2017) **Mario Labonté**, trésorier (v1, 2014) et président (v2, 2018).

Marilyn Rousseau, secrétaire (v2, 2018)

Annexe A

Pistes pour le plan d'action

- Identifier, à l'aide de sondages ou autrement, les types d'activités culturelles susceptibles de susciter le plus d'intérêt et de participation;
- Stimuler la réalisation de projets culturels de toutes catégories qui pourront favoriser la renommée de notre municipalité;
- Soutenir des projets de restauration de nos immeubles patrimoniaux afin de permettre à notre municipalité de se démarquer davantage et ainsi être plus attractive;
- Prévoir un budget annuel spécifique pour aider à financer les projets culturels et patrimoniaux soumis pouvant augmenter le potentiel attractif de la municipalité;
- Établir des critères d'admissibilité et d'évaluation des projets culturels et patrimoniaux soumis ainsi que les conditions d'attribution d'une aide financière;
- Organiser des activités spécifiques à la clientèle jeunesse;
- Organiser des ateliers d'initiation aux arts;
- Faire connaître aux citoyens et à la clientèle extérieure les activités organisées à Saint-Philémon.

Annexe B

Définition de la pratique artistique

Bien que la création, la production et la diffusion soient les trois fonctions liées à la pratique artistique, cette dernière peut néanmoins s'exercer de deux manières distinctes :

- La pratique artistique professionnelle implique que tout artiste, entreprise ou organisme, qui crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et offre des services et des produits, moyennant rémunération, à titre de créateur, d'auteur, d'interprète, de producteur ou de diffuseur. Nous entendons par exercer une activité professionnelle un artiste ou un artisan qui consacre ou souhaite

consacrer à sa discipline la majeure partie de son temps de travail ou qui en tire ou souhaite en tirer la majeure partie de ses revenus.

- Quant à la pratique amateur, elle se décrit par l'expression artistique pratiquée librement, c'est-à-dire en dehors de toutes contraintes scolaires ou professionnelles. Cette pratique peut, à la rigueur, être de très haut calibre et mener éventuellement à la pratique professionnelle.

Annexe C

État de situation détaillé

FORCES

- Un Cercle de Fermières actif et dynamique depuis nombre d'années;
- Un conseil municipal ouvert au développement culturel et à la valorisation du patrimoine;
- Disponibilité d'un premier inventaire d'édifices patrimoniaux assez complet incluant des panneaux d'interprétation devant lesdits édifices. Tous les bâtiments et ouvrages de génies construits avant 1945 ont été inventoriés et les fiches ont été versées au PIMIQ;
- Un musée privé exposant des pièces antiques et un propriétaire-animateur fort intéressant et documenté;
- Présence de nombreux artisans et artistes de talent;
- Une église en bois distinctive à l'intérieur et la sonorité remarquables, dans laquelle on retrouve un orgue Casavant;
- Un presbytère disponible et spacieux;
- Succès obtenus lors d'organisation de journées culturelles dans le passé;
- Disponibilité de temps/travail au niveau de la MRC et du CLD pour faire avancer les recherches et l'élaboration de la politique (professionnels de la MRC et du CLD);
- Espace promotionnel gratuit pour les activités culturelles dans le journal municipal et sur le site internet de la municipalité.

FAIBLESSES

- Nos artisans et artistes sont généralement peu connus et peu mis en valeur, incluant nos produits du terroir;
- Manque d'organisation pour promouvoir et développer la culture :
 - Politique de développement faible et peu d'incitatifs;
 - Peu de soutien financier et technique aux artistes, artisans et au patrimoine;

- Pas de processus pour maintenir à jour un inventaire des artisans et artistes pour faciliter leur promotion et leur mise en valeur;
- Pas de centre de diffusion des arts et du patrimoine;
- Manque de visibilité publique (espace réservé à l'affichage des activités culturelles);
- Manque d'une salle adaptée pour tous genres de spectacles avec une scène, de l'équipement, etc. Il y aurait peut-être possibilité d'utiliser l'église à ces fins;
- Manque de concertation entre les organismes et entreprises, notamment dans l'organisation d'activités.

OPPORTUNITÉS

- Volonté du conseil municipal de développer la municipalité, notamment pour en faire un site attractif;
- Disponibilité du presbytère pour un changement de vocation;
- Possibilité de capitaliser sur l'expertise de nos artistes et artisans désireux de s'impliquer et de promouvoir des projets culturels attractifs;
- Les redevances du projet de parc éolien peuvent être une source de financement pour la mise en place de la politique culturelle et patrimoniale;
- Existence d'une telle politique au niveau de la MRC de Bellechasse, laquelle peut permettre un effet de levier pour faciliter la réalisation de nouveaux projets culturels et patrimoniaux au sein de la municipalité;
- Potentiel d'attraction plus intense en capitalisant au maximum sur la participation de la Contrée à la réussite de la mise en place de la politique culturelle et patrimoniale. Possibilité, en quelque sorte, de faire nos preuves d'abord localement, puis au niveau de la Contrée, et ensuite aller de plus en plus grand progressivement (MRC, région, province et davantage);
- La municipalité a récemment inauguré une bibliothèque, une action culturelle appréciée qui peut certainement ouvrir la voie à d'autres actions;
- Plusieurs projets domiciliaires en développement qui attirent à la fois de nouveaux résidents permanents et des villégiateurs ouverts aux loisirs associés à la nature, mais disponibles aussi à une participation aux activités culturelles et patrimoniales.

MENACES

- Finaliser la politique culturelle et patrimoniale trop tardivement, c'est-à-dire prendre trop de temps pour son élaboration;
- Résistance de certains contribuables à investir dans la mise en place des projets culturels et patrimoniaux;
- Défi de bien faire comprendre l'importance du développement culturel et patrimonial dans un contexte de rareté des sources de financement public;

- Défi d'assurer la continuité à long terme des retombées de la politique culturelle et patrimoniale;
- Défi d'une relève de bénévolat indispensable à une telle continuité. Comité essentiel à la mise en action et au suivi de la politique et du plan d'action;
- Bassin d'artistes majoritairement amateurs qui seront peut-être plus difficiles à mobiliser régulièrement autour d'actions culturelles;
- Les projets domiciliaires hors village se développent rapidement, notamment au Massif du Sud; il devient primordial de s'assurer du maintien du potentiel attractif du village à long terme.